



La Grande Loge Mixte Universelle

Communiqué

Montreuil le, 20 avril 2024

21 avril 1944 : le droit de vote des femmes en France une longue quête pour l'égalité

Le 21 avril 1944 est une date importante dans l'histoire de France, car c'est le jour où les femmes françaises ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité. Cependant, il est important de noter qu'elles n'ont pu voter pour la première fois qu'un an plus tard, le 29 avril 1945, lors des élections municipales.

L'ordonnance du 21 avril 1944 :

C'est par une ordonnance prise à Alger par le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par le général de Gaulle, que les femmes françaises ont obtenu le droit de vote. Cette décision a été prise dans un contexte de guerre, alors que la France était encore occupée par l'Allemagne nazie.

Un long combat pour le droit de vote.

L'obtention du droit de vote par les femmes françaises est l'aboutissement d'un long combat mené dès la fin du XVIIIe siècle, par des femmes comme Olympe de Gouges revendiquent le droit de vote et d'éligibilité dans la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Mais il faut attendre le XIXe siècle pour que le mouvement suffragiste prenne véritablement son essor, avec des figures emblématiques comme Louise Michel, Flora Tristan, Jeanne Deroin et Hubertine Auclert, Madeleine Pelletier ont joué un rôle important dans la mobilisation pour l'égalité des droits politiques entre les hommes et les femmes.

Le 29 avril 1945, près de 13 millions de femmes françaises se sont rendues aux urnes pour la première fois. Elles ont représenté 56 % des votants et ont largement contribué à la victoire de la gauche.

Un symbole d'émancipation

L'acquisition du droit de vote par les femmes a constitué un tournant majeur dans l'histoire de France. Il a symbolisé l'émancipation des femmes et leur entrée dans la sphère publique.

Loin d'être une égalité parfaite. Cependant, il est important de noter que l'égalité entre les hommes et les femmes n'était pas encore totale à cette époque. Les femmes étaient encore confrontées à de nombreuses discriminations, notamment dans le domaine professionnel.

Un héritage important . Malgré ces limites, le 21 avril 1944 reste une date importante à célébrer. Il nous rappelle le combat mené par les femmes pour leurs droits et nous encourage à continuer à lutter pour l'égalité entre les sexes.

Bernard Dekoker-Suarez

Grand Maître de la Grande Loge Mixte Universelle

contact@glmu.fr

La Grande Loge Mixte Universelle est une obédience mixte, démocratique, progressive, progressiste, engagée socialement et militante pour passer de la culture de la guerre à la culture de la paix.

80 ANS

**DU DROIT DE
VOTE**

des femmes

www.glmu.fr

